

La femme objet de commerce Entretien avec Ève Lamont

Mélanie Loisel

Number 307, Spring 2015

La moitié du monde, Comment le féminisme pense la société

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/73498ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Loisel, M. (2015). La femme objet de commerce : entretien avec Ève Lamont. *Liberté*, (307), 30–32.

La femme objet de commerce

entretien avec Ève Lamont

PROPOS RECUEILLIS PAR MÉLANIE LOISEL

Après avoir entendu les histoires de plus d'une centaine de femmes prostituées et ex-prostituées, la réalisatrice Ève Lamont appelle à mettre fin au mythe du « plus vieux métier du monde ». Elle a donné la parole à ces femmes dans *L'imposture* en 2010 et s'attaque maintenant au commerce du sexe dans un documentaire à paraître prochainement.

LIBERTÉ — Vous êtes en train de réaliser un deuxième documentaire traitant de la prostitution. Pourquoi teniez-vous à aborder encore une fois ce sujet ?

ÈVE LAMONT — En fait, ce deuxième film se penche sur ceux par qui et pour qui la prostitution existe. L'immense majorité des personnes prostituées sont des femmes et des filles, et les clients de la prostitution sont presque toujours des hommes. Ce sont eux qui prostituent les femmes. C'est pourquoi je préfère l'expression « prostituteur » à « client », qui est un mot banalisant le fait d'acheter du sexe et ses conséquences sur les personnes. Lorsqu'on parle de prostitution, contrairement à la violence conjugale et au viol, on ne veut souvent pas voir qu'il s'agit d'une

forme de violence faite aux femmes et que derrière cette violence, il y a des personnes qui la subissent et d'autres qui la commettent.

Dans ce cas, est-ce que la prostitution peut-être un choix selon vous ?

Choisit-on de devenir itinérant ? Choisit-on de vivre dans la rue ? C'est la même chose pour la prostitution. Qui décide de faire la rue ou de danser nue ? Il s'agit rarement d'un choix réfléchi, conscient et assumé. Bon nombre vous diront que ce fut au départ leur choix, le temps de se sortir d'une impasse financière, mais qu'elles sont ensuite tombées dans un engrenage et que ce choix s'est révélé destructeur pour elles. Et quand on connaît leur histoire, on voit qu'il

n'y a pas de chemin heureux qui mène jusque-là. Il y a souvent des antécédents de violence à la prostitution. De 80 à 90 % des femmes qui se prostituent ont été victimes de violence, d'inceste ou d'agression sexuelle dans leur jeunesse. Elles sont déjà brisées. L'industrie du sexe recrute parmi les plus vulnérables, les plus pauvres, les plus jeunes, qui savent rarement ce qui les attend.

Vous avez côtoyé les prostitués pendant plusieurs années. Croyez-vous que les études à leur sujet reflètent la réalité sur le terrain ?

Peu importe les différences de parcours, la prostitution porte atteinte à l'intégrité physique et psychologique des femmes. Les études faites dans divers pays occidentaux démontrent que la prostitution est une activité dangereuse en soi, qu'elle soit clandestine ou légale. Entre 70 et 90 % des femmes qui se prostituent ont subi des agressions physiques et ont été violées une ou plusieurs fois, par des clients et / ou par des proxénètes. Elles ont un taux de mortalité quarante fois supérieur à la moyenne nationale et un taux de suicide et de maladie mentale très élevé. Comme disait l'une d'elles : « on meurt à petit feu ». Mais cette violence est ignorée ou carrément niée dans notre société. C'est révoltant.

Qu'est-ce qui vous met plus précisément hors de vous ?

La banalisation de la prostitution par ceux-là même qui profitent de la misère des femmes ! La vraie question n'est pas de se demander si c'est un choix, pas un choix ou un choix dû à de mauvaises circonstances, mais de demander qui profite de la prostitution des femmes et fait véritablement le choix d'entretenir ce système d'exploitation. Je n'en peux plus de ce déni de la réalité. Comment peut-on dire que les femmes décident de se prostituer alors que la moitié ont commencé à se prostituer alors qu'elles étaient mineures, bien souvent dupées par un adulte, et que la majorité est sous l'emprise d'un proxénète. Et même lorsqu'elles continuent de leur « propre gré », imaginez-vous un peu ce que c'est de subir des actes sexuels non désirés à répétition. Et comment appelle-t-on ces actes sexuels non désirés ? Un viol. La plupart d'entre elles finissent ainsi par ne plus rien ressentir. Plusieurs m'ont confié avoir littéralement perdu le sens du toucher, comme si elles étaient engourdies, complètement déconnectées de leur corps.

Avez-vous l'impression que les hommes s'en permettent du simple fait qu'ils payent les filles ?

En payant les services d'une prostituée, les hommes achètent le consentement de la femme. Ils préfèrent croire que cette transaction se passe entre deux adultes consentants plutôt que de voir le rapport inégalitaire qu'il y a entre homme et femme, et entre celui qui a l'argent pour assouvir ses moindres fantasmes et celle qui a besoin de cet argent pour vivre. Et bien souvent, les clients font des demandes à ces femmes qu'ils n'oseraient pas faire à leur propre blonde ou épouse. Mais parce qu'ils payent, tout est permis.

On s'imagine encore que les femmes qui se prostituent sont celles qui font le trottoir. Mais la prostitution s'exerce surtout dans les bars de danseuses, les salons de massage ou à travers les agences d'escortes. Dans ces lieux, certains gestes sont, dit-on, bannis. Mais est-ce vraiment respecté ?

Est-ce que tout le monde sur l'auto-route respecte les limites de vitesse ? C'est la même chose dans ces lieux où la prostitution est courante. Les limites imposées donnent une illusion, mais elles sont rarement respectées. Les tenanciers

ou les propriétaires de bars de danseuses qui veulent faire de l'argent, ont-ils intérêt à dire non aux clients ? C'est sûr qu'il y a des barèmes et des limites imposées, mais *le client a toujours raison*, comme le dit l'expression, et il finit par obtenir très souvent ce qu'il veut. Les femmes sont là pour répondre à la demande sexuelle, un point c'est tout.

Dans quelle mesure sont-elles aussi redevables à leurs patrons ?

La plupart des prostituées sont sous la gouverne d'un proxénète et / ou d'un tenancier de bar, de salon de massage ou d'agence d'escortes. Le proxénète exerce une emprise plus directe. C'est lui qui force les jeunes femmes et les filles à se prostituer, en plus d'en récolter les bénéfices. Il touchera au moins la moitié de leurs revenus, bien souvent la totalité. Tous les proxénètes sont violents, pas toujours physiquement, mais assurément psychologiquement. Ils vont arriver à leur fin par la manipulation et l'intimidation. Ils leur « jouent dans la tête », comme m'ont dit certaines. Au début, les proxénètes sont très charmants avec leurs recrues, ils les enjôlent et les inondent de cadeaux. Puis, ils les endoctrinent et les forment pour le marché du sexe, en contrôlant leur vie en entier. Ils contractent aussi des dettes en utilisant le nom de leurs proies, une façon de les contraindre à toujours travailler. C'est pourquoi il n'est pas si simple de sortir de la prostitution.

Est-ce que le projet fédéral de loi C-36 qui veut réformer les lois entourant la prostitution pourrait au moins protéger davantage les femmes ?

Au Canada, la prostitution en tant que telle n'est pas illégale. Ce sont les activités entourant la prostitution, tels que la sollicitation, la tenue d'un bordel et le proxénétisme, qui le sont. Mais la décision rendue par la Cour suprême en décembre 2013 dans l'arrêt Bedford, est venue invalider ces articles du Code criminel. Pendant longtemps, ce sont les personnes prostituées dans la rue qui étaient arrêtées et judiciairisées, puisque la sollicitation dans les lieux publics est celle qui dérange le plus. Les juges de la Cour suprême ont été sensibles à cette injustice envers les femmes prostituées, mais ce faisant, ils ont décidé de tout décriminaliser, les exploitants de bordels avec ! Par contre, ils ont donné un an au gouvernement canadien pour revoir sa loi, à

défait de quoi la décriminalisation totale de la prostitution entrerait en vigueur. Ce qui fut fait. Les conservateurs ont pondu la loi C-36, qui renverse en quelque sorte la décriminalisation de la prostitution, mais en choisissant de ne plus poursuivre les femmes prostituées, désormais reconvenues comme victimes, et de s'en prendre plutôt à la demande. Le gros hic, c'est que les personnes prostituées ne seront pas entièrement décriminalisées, car la loi leur interdit de se prostituer près des lieux publics où se trouvent des enfants. Malgré tout, la loi C-36 vaut la peine d'être défendue. Je trouve généralement que les conservateurs ont tout faux dans leur politique, sauf pour ce projet ! Ils se sont inspirés du modèle suédois qui reconnaît que la prostitution est une violence faite aux femmes et, changement de paradigme, que le client est responsable de cette violence et doit être pénalisé. Pour moi, le fait de criminaliser l'achat de services sexuels est un grand pas en avant. Le projet doit bien sûr aller plus loin, d'abord en décriminalisant totalement les personnes qui se prostituent, et ensuite en bonifiant le volet pour aider les femmes à sortir du milieu de la prostitution dont le budget de 20 millions \$ sera nettement insuffisant.

Pourquoi, dans ce cas, de nombreux groupes de défense des travailleuses du sexe s'opposent-ils à ce projet ?

Il y a un lobby qui profite de l'industrie du sexe. On entend certains groupes d'intérêt et bien sûr des exploitants qui défendent le travail du sexe en affirmant que ce travail existera toujours, qu'il a sa raison d'être et qu'on a juste à l'encadrer pour le rendre plus tolérable. Personnellement, je ne suis plus capable d'entendre l'expression « travail du sexe », qui vise à normaliser une exploitation, alors que la majorité des femmes prostituées ne le définissent pas ainsi. Il y a des femmes qui sont sorties de l'industrie du sexe qui ont appuyé le projet de loi C-36 et qui sont allées le dire haut et fort devant le comité parlementaire à Ottawa. Elles ont eu le courage de raconter ce qu'elles ont vécu et les conséquences qu'elles ont eues la prostitution sur elles. Malgré la loi du silence, malgré ceux qui préféreraient qu'elles se taisent, elles ont révélé l'envers du décor d'un commerce impitoyable qui engrange des profits faramineux grâce à l'exploitation des femmes. Le gros hic, c'est que ces voix-là, qui forment pourtant

la majorité des femmes dans la prostitution, sont peu entendues. Heureusement, les choses commencent à changer, il y en a qui ont formé des groupes d'entraide comme le Collectif d'aide aux femmes exploitées sexuellement (CAFES) qui vise à aider les filles et les femmes à sortir de la prostitution.

En connaissez-vous, des femmes qui se prostituent et qui sont épanouies?

Non! Aucune ne m'a dit qu'elle était heureuse là-dedans. La majorité des femmes prennent de la drogue ou de l'alcool

faire? Elles sont toutes nues devant eux. Même sans être victimes d'agression, les femmes prostituées sont confrontées aux exigences des hommes, doivent s'oublier pour répondre à la demande et vivre dans l'abnégation de soi.

Que faudrait-il faire alors pour mettre fin à cette pratique?

Ce qu'il faut, c'est d'abord reconnaître la responsabilité de ceux qui prostituent les femmes, qu'ils soient imputables devant les torts causés. Il faut aussi que les femmes qui le souhaitent aient accès à des

objectif ultime devrait pourtant être de mettre fin à la prostitution. Aucune société ne devrait permettre de traiter les femmes et les filles comme de la marchandise. Les enfants qui naissent au Québec aujourd'hui grandissent dans une société où ils savent que violenter une femme n'est pas acceptable socialement. Pourquoi ce ne serait pas la même chose avec la prostitution? Ils devraient grandir dans une société où on leur dit que vendre une femme et acheter des services sexuels, ce n'est pas acceptable. Il faut en arriver là. En Suède, la société a adopté l'idée que la prostitution est une violence inacceptable et que les auteurs de cette violence doivent être pénalisés. Et les enfants grandissent avec cette idée. Le jour où on va reconnaître que cette forme de violence contre les femmes n'est pas tolérable, on va pouvoir en sortir. On cherchera à stopper ceux qui les exploitent et l'on mettra en place des services pour elles comme on l'a fait pour les femmes victimes de violence conjugale.

Dans le fond, n'y a-t-il pas un double discours au Québec alors que, d'un côté, on prône l'égalité homme-femme sur toutes les tribunes et que, d'un autre côté, on accepte qu'il y ait partout des lieux qui favorisent la prostitution, et cela, au vu et au su de tous?

Malheureusement, on vit dans une société néolibérale où les libertés individuelles ont le dessus sur les droits collectifs. Et quand on parle de prostitution, c'est une attaque frontale au droit collectif des femmes. On dit que les femmes ont le droit de se prostituer. Mais une femme peut-elle avoir le droit de ne pas se prostituer? Avec le projet de loi C-36, les tenanciers de bars de danseuses, de salons de massage et d'agences d'escortes pourraient être forcés de fermer leurs portes. J'aimerais que ce soit le cas, sauf que je doute que cela se produise sans une forte volonté politique. Heureusement, il existe des pays audacieux comme l'Islande qui ont décidé d'interdire les bars de danseuses puisque c'est contraire aux valeurs d'égalité homme-femme. On veut même s'attaquer à la pornographie. Pourquoi on ne suivrait pas cet exemple? **L**

Bien souvent, c'est lorsqu'elles sortent de ce milieu que les femmes ressentent tous les impacts de cette violence sur leur corps et sur leur être entier.

— Ève Lamont

pour être en mesure de passer au travers. Certes, j'ai connu des filles qui le faisaient à froid, mais elles étaient complètement déconnectées d'elles-mêmes, ou sinon sous l'emprise d'un proxénète. C'est dans le milieu de la prostitution que j'ai vu les personnes les plus souffrantes qu'il m'ait été possible de voir dans ma vie. Bien souvent, c'est lorsqu'elles sortent de ce milieu que les femmes ressentent tous les impacts de cette violence sur leur corps et sur leur être entier. Les souvenirs douloureux remontent à la surface et les troubles de stress post-traumatique ressortent, exactement comme pour les soldats qui reviennent de la guerre. Alors, lorsque j'entends ces tenancières à Toronto qui disent qu'il faut légaliser les maisons de débauche pour assurer la sécurité des filles, je n'en reviens pas. Toutes les femmes vont vous le dire, les agressions se font autant entre quatre murs, sinon plus, que dans la rue. Ces femmes ne se font peut-être pas frapper à coup de bâton de baseball, mais les hommes peuvent, par exemple, les forcer à la sodomie même si elles ne veulent pas. Que peuvent-elles

suis psychologiques et à des ressources pour se remettre sur pied et se réinsérer dans la société. Il est vraiment important qu'elles soient véritablement soutenues et que leur parole soit reconnue. À partir de là, on pourra parler de dévictimisation. Le psychiatre chilien Jorge Barudy affirme : « La prostitution est à la société ce que l'inceste est à la famille. » Pourquoi? À cause de la loi du silence et de l'argent qui achète le silence. Les femmes qui se prostituent sont des victimes et on doit le reconnaître, comme on a l'a fait à partir des années soixante-dix pour les femmes victimes de violence conjugale.

Est-ce que vous avez l'impression que la prostitution est une sorte de culture qu'on a tolérée dans notre société et qu'on pourrait un jour abolir?

Cela reviendrait à vouloir abolir la pauvreté. Sans rêver en couleurs, notre

Mélanie Loisel est journaliste. Elle a également publié en 2014 *Ma vie en partage*, un livre d'entretiens avec Martin Gray aux Nouvelles Éditions de l'Aube.